

**Compte-rendu du Conseil de Promotion des inspecteurs élèves de
Clermont-Ferrand et Noisiel, qui s'est déroulé le
7 Décembre 2017**

Suite à la présentation des liminaires par chacun des représentants syndicaux, le Directeur de la formation, Michel Ramir, a précisé que le conseil de promotion venait en complémentarité des CTL.

La Cfdt et la CFTC, dans son liminaire, a mis en avant un ensemble d'éléments tout en essayant de rester concis.

- 1.** En particulier, nous avons pris le temps d'évoquer la sensation de **stress intense** vécue par de nombreux stagiaires, qu'ils soient « purs externes » ou déjà issues de l'administration. L'infantilisation des stagiaires est une chose qui est tout simplement intolérable et paradoxale vis-à-vis de tout ce qui nous est répété lors de notre formation, sensée être professionnalisante. Cette situation existante malgré la réussite au concours est intrigante et révoltante.
- 2.** Egalement, et en parallèle, nous avons mis en avant le manque de « **synthèse** » appropriée à chaque cours permettant de faciliter la compréhension des notions fondamentales et facilitant la progression ainsi que les révisions avant les examens. Il est nécessaire que cette évolution, répétée depuis plusieurs Conseils de promotion soit prise en charge.
- 3.** Enfin, nous avons mis en avant une nouvelle fois le **manque de temps pour le travail personnel** de chaque stagiaire, résultant d'une scolarité dense et qui, ajouté aux deux éléments précédents, entraînent une difficulté supplémentaire pour certains stagiaires. Il nous a alors été répondu que bien que reconnue, cette densité est nécessaire avant l'entrée en poste des stagiaires. La question est la suivante : Pourquoi ne pas revenir à une scolarité réduite à la demi-journée, permettant une prise de hauteur ainsi qu'un retour sur chaque cours nécessaire à la progression ?
- 4.** Nous n'avons pas aussi oublié d'évoquer nos réserves vis-à-vis des e-formations. Nous avons alors convenus qu'elle est appropriée mais doit être ajustées, en temps comme en quantité. Par exemple, certains cours ne peuvent être découverts seulement en e-formation (« recettes publiques ») contrairement à d'autres. Ceci relève de l'avis général d'une majorité des stagiaires.

- 5.** Concernant le règlement intérieur mis-en-place au Conseil de promotion, il nous a clairement été précisé qu'il n'y avait aucune intention de le faire évoluer grâce à la mise en place d'un vote, et qu'il resterait à décision unilatérale.
Encore une fois, cela reste étonnant et on se demande l'intérêt réel du conseil.
- 6.** Enfin, concernant la mise à disposition d'une imprimante et d'un scanner (déjà existant à Clermont-Ferrand) pour les stagiaires, cette décision devrait être mise en réflexion et aboutir à une réponse prochaine.

Conclusion :

Ce sera à nous de vérifier et de faire remonter lors des prochains conseils, les promesses évoquées ce jour.

Alexandre DAKIRELLAH
Inspecteur stagiaire ENFIP de Clermont-Ferrand
Représentant suppléant CFDT-CFTC